LE COURRIER DE L'OUEST

VOLUME IV. EDMONTON, JEUDI 25 MARS, 1909. No 25.

LA VICTOIRE LIBERALE

NOUVELLES REGIONALES

VONDA

Les centres canadiens français qui désireraient un médecin de leur nationalité peuvent écrire au représentant du "Courrier de l'Ouest" à Vonda (Sask.), M. le Dr Doiron.

Il y a en Province de Québec et ailleurs un grand nombre de médecins qui désireraient venir s'établir dans l'Ouest, et notre représentant servirait volontiers d'intermédiaire.

On est prié d'ajouter, un timbre pour réponse, aux lettres.

M. Jos. Sicotte et M. W. Aldouin sont arrivés, ici, dimanche, venant de Lawrence, Mass.

M. Sicotte a loué une ferme et fera venir sa famille au mois de mai. Il nous prédit l'arrivée d'un grand nombre de colons, qui viendront d'après ses renseignements. M. Sicotte est enchanté de notre région.

M. Agaraud, de Hansbord, (Dakota N.) est arrivé samedi avec sa famille. Son matériel agricole et ses animaux ,dans lesquels sont compris 12 chevaux, doivent arriver dans deux chars ces jours-ci.

M. Arthur Louis de la Houillère est arrivé de Gould City (Michigan) pour prendre possession de sa terre, située près de Vonda.

M. Carbonneau, de Exshaw, Alta., était ici lundi et mardi. Il a l'intention d'établir un commerce dans notre village. Nous avons été tous heureux de recevoir M. Buchard, de Morinville, qui vient demeurer ici avec sa famille. Il a loué la ferme de Rallison avant de s'installer sur son homestead.

M. le Curé, A.-P. Bérubé, sera de retour à Vonda dans les premiers jours d'avril.

On nous annonce une immigration nombreuse ici ce printemps. M. Loiselle doit nous arriver du Manitoba la semaine prochaine, accompagné de six familles qui viennent s'établir ici avec lui.

LAC ETURGEON

Au 26 janvier dernier la mission du Lac Eturgeon a failli être complètement détruite par un incendie. Le feu, dont les origines sont inconnues, a été aperçu à 2 heures de l'après-midi, déjà presque tout le plafond était en feu, cependant, grâce à Dieu, les dégats ont été relativement peu considérables, vu surtout le manque de bras pour nous porter secours.

Eh oui, ce pays est très peu peuplé et à part le personnel de la mission et l'employé de la H. B. Co., on ne trouve aucun blanc à 60 milles à la ronde. Et pourtant ce pays aussi, a un bel avenir car le sol est bon. A six milles de l'autre bord du Lac, se trouve, en effet, une prairie de plusieurs milles de long, traversée dans toute sa longueur par une profonde rivière qui n'a jamais cessé de couler. Cette prairie est située à 12 milles de la mission à l'ouest et s'étend jusque la grande rivière Boucane, elle est coupée de temps en temps par de gros bouquets de trembles, et une grande épinettière la cotoie dans presque tout sa longueur.

D'autre part, bien vite les communications vont devenir faciles et en 10 ou 12 jours au plus, on pourra se rendre d'ici à Edmonton. Le printemps prochain, en effet, doit s'ouvrir un chemin de wagon du Lac Ste-Anne à la Grande Prairie, chemin qui passera par le Lac Eturgeon,qui ainsi entrera, lui aussi, dans le mouvement. Vite donc, Canadiens-Français catholiques, venez vous emparer de ces belles terres qui n'attendent que des bras pour produire 100 pour un. Venez vite et ne vous laissez pas devancer par des étrangers.

Au Lac Eturgeon nous avons une école dirigée par les RR. SS. de la Providence de Montréal, elles les sont là 5 Canadiennes, se dévouant de toute la force de leur âme à l'instruction et à l'éducation des enfants indiens. Avec le même dévouement elles s'occuperont des enfants canadiens qu'on voudra bien leur confier. N'ayez donc pas peur pour l'avenir de vos enfants. Quelle joie pour les Soeurs d'avoir à instruire des compatriotes.

Enfin, le personnel de la Mission compte deux Pères Oblats, et ce sera avec un grand plaisir que l'un d'entre eux ira tous les dimanches, et même plus souvent, vous apporter les secours et les consolations de notre sainte religion. Venez donc, Canadiens-français, vous établir sur ces terres qui vous appartiennent, et un jour viendra où toute cette partie de l'Alberta (Petit Lac des Esclaves et Rivière La Paix) sera une nouvelle province de Québec.

Il y a environ trois semaines, a été tenue une convention libérale pour choisir un candidat aux élections provinciales.

Un grand nombre de délégués de toute la circonscription étaient présents.

A l'unanimité des suffrages on choisit M. P.-E. Lessard, d'Edmonton.

Pressenti par M. Doherty, secrétaire de l'Association Libérale, M. Lessard déclina le choix, ayant opté pour le comté de Pakan.

Nous espérons que notre ligne télégraphique entrera en opération au commencement de juillet. Peut être le 24 juin, notre société St-Jean-Baptiste pourra-t-elle transmettre à la société soeur d'Edmonton par le télégraphe le message: "Je me souviens!"

Deux familles françaises sont arrivées parmi nous et s'installeront sur des terres.

L'Association Libérale du Petit Lac des Esclaves, vient de recevoir 37 noms d'électeurs du Lac Poisson Blanc, qui veulent tous devenir membres de notre organisation politique...

M. Brown, de St-Albert, est en visite chez M. Turgeon.

M. et Melle Dumont sont retournés à Athabasca Landing après un court séjour chez leur cousin Jos. Bellerose.

PLAIN CREEK

Le 10 mars a été célébré à Bosne Lake le mariage de M. G. Veillette, de Plain Creek avec Mlle Jessie McConnell, de Bosne Lake.

Le témoin du marié était son frère, celui de la mariée, son père, M G. McConnell.

Un grand nombre d'invités étaient présents; Mlle Jessie McConnel qui était une mariée exquise, a reçu de ravissants cadeaux de ses amies.

M. P.-E. Lessard, en tournée électorale, dans nos parages, nous fit l'honneur d'être un invité au mariage et offrit une jolie bourse à Mlle Jessie McConnell.

Nous pensons bien avoir ici le plus beau pays d'Alberta. La neige fond rapidement grâce au soleil si chaud depuis la fin de février et nous avons tout lieu de croire le printemps arrivé définitivement.

Le peuple d'Alberta renvoie le gouvernement Rutherford au pouvoir avec une majorité considérable

Elections triomphales de Cross et McDougall dans Edmonton. Cushing a la majorité dans Calgary. Les résultats à travers la province

La journée de lundi dernier a été un triomphe pour le gouvernement libéral d'Alberta.

Avec une majorité de 31 sièges, qui sera portée à 33 après les élections des deux comtés du nord—le ministère Rutherford a été renvoyé au pouvoir par le peuple d'Alberta.

C'est un triomphe éclatant pour les méthodes d'administration libérale, qui se trouvent, du fait, fortifiées par la sanction populaire.

Constitution de la nouvelle Chambre

Les rapports télégraphiques permettent d'établir dès à présent quelle sera la constitution de la nouvelle Chambre.

On compte 33 libéraux, 2 conservateurs, 1 indépendant, 1 socialiste et 2 députés dont l'opinion demeure douteuse.



Hon. A. C. RUTHERFORD
Premier Ministre
Député libéral de Strathcona

D'autre part les élections différées, dans Athabasca et La Rivière-à-La Paix, donneront à coup sûr deux sièges de plus au gouvernement.

L'élection de Cross et McDougall

Résumer la journée de lundi à Edmonton, en disant que ce fut un triomphe pour les deux candidats libéraux, mais plus particulièrement encore pour l'hon. C. W. Cross, c'est se faire l'interprète fidèle de la foule immense qui, lundi soir, au moment où les résultats du scrutin furent connus, acclamait le jeune Procureur-général qui venait de paraître au balcon de l'hôtel Windsor pour remercier les électeurs de leur confiance et les assurer de son dévouement inaltérable....

Dès sept heures les résultats des scrutins d'Edmonton et des autres circonscriptions de la province commencèrent à être connus.

Ils étaient annoncés aussitôt, par M. P. E. Lessard, député de Pakan, aux nombreuses personnes qui se pressaient dans la salle du Club Libéral.

A 8 heures 30 le rapport complet des différentes divisions électorales d'Edmonton étaient connu; et au milieu d'un enthousiasme indescriptible, M. Lessard donnait les chiffres suivants:

C. W. Cross: 3,247, élu.
J. A. McDougall: 2,981, élu.
A. T. Ewing. 1,590.
J. Galbraith: 315.

A Calgary, Strathcona et Medecine Hat

Entre temps, lecture était faite des rapports parvenus de Calgary où la lutte promettait d'être chaude.

Disons tout de suite que les résultats ont dépassé les prévisions des plus optimistes:

Voici les chiffres des votes:
Cushing, 2,575, élu.
Bennet, 2,414, élu.
Egbert, 1,819.
Blow, 1,784.
Howell, 675.

Les résultats de Strathcona et de Medicine Hat était également attendus avec impatience car c'était les circonscriptions où deux membres du ministère se présentaient aux suffrages des électeurs. Les victoires de l'hon. Finlay et du Premier-Ministre Rutherford furent acclamés. Dans Strathcona le conservateur Sheppart perd son dépôt et dans Medicine Hat la majorité de l'hon. Finlay fut de près de 600.

Dans St-Albert

Pour ne pas être entre candidats de partis opposés, la lutte dans la circonscription de St-Albert n'intéressait pas moins très vivement à Edmonton, aussi les résultats des différentes sections de votes étaient-ils attendus avec une grande impatience.

Dès sept heures et demie, le succès de notre ami Boudreau ne faisait plus aucun doute et bientôt sa brillante victoire sur ses adversaires, MM. G. W. Gariépy et St-Germain, avec une majorité de 134, était connue.

Nos nouveaux députés

Voici la liste des membres de la Deuxième Législature d'Alberta:

Libéraux

Alexandra: A. Bramley Moore.
Calgary: Hon. W. H. Cushing.
Camrose: Geo. P. Smith.
Cardston: J. W. Woolf.
Cochrane: Hon. C. W. Fisher.
Didsbury: J. E. Stauffer.
Edmonton: Hon. C. W. Cross.
Edmonton: John A. McDougall.
Gleichen: E. H. Riley.
High River: L. M. Roberts.
Innisfail: John A. Simpson.
Lethbridge City: W. A. Buchanan.
Lethbridge Dis.: Dr J. H. Rivers
Lacombe: W. F. Puffer.
Pakan: P. E. Lessard.
Sturgeon: J. R. Boyle.
Sedgewick: Charles Stewart.
Pembina: W. H. McKenney.
Victoria: F. A. Walker.
Lac Ste-Anne: Peter Gunn.
Leduc: R. T. Telford.
Medicine Hat: Hon. W. T. Finlay.
Nanton: J. M. Glendenning.
Olds: Duncan Marshall.
Pincher Creek: Dr Warnock.



Hon. C. W. CROSS,
Procureur-Général
Député libéral d'Edmonton

Ponoka: Dr Campbell.
Strathcona: Hon. A. C. Rutherford.
St. Albert: L. Boudreau.
Stoney Plain: J. A. McPherson.
Stettler: Robert Shaw.
Végreville: J. B. Holden.
Vermillon: Arch. Campbell.
Wetaskiwin: Charles Olin.

Conservateurs

Calgary: R. B. Bennett.
Okotoks: George Headley.

Indépendants

Red Deer: E. Mitchener.

Socialiste

Rocky Mountain: C. M. O'Brien.

Douteux

Claresholm: Macleod.

Elections remises

Athabasca, Peace River.

La situation dans l'Ouest

Ottawa. — Une nouvelle carte des homesteads, des provinces des prairies, qui vient d'être publiée par le ministère de l'Intérieur, indique que le nombre total des homesteads et des préemptions pris durant l'année 1908 a été de 21,475, soit une augmentation de 2,261 sur l'année 1907. La superficie totale des terres arpentées dans les trois provinces est maintenant de 134,000,000 acres. Il y a eu 37,936,200 acres pris comme homesteads ou préemption, et 31,864,074 acres ont été donnés en subventions aux chemins de fer. La superficie totale soumise à la culture du grain l'année dernière a été de 9,600,000 acres, dont six millions d'acres en blé. Le rendement total de la récolte de blé est donné officiellement comme étant de 105,000,000 boisseaux.

LUCIEN BOUDREAU
Député libéral du comté de St-Albert

des immeubles qui seront construits cette année dans les dix principales villes de l'Ouest canadien.

La Reine de l'Ouest accaparera à elle seule plus de dix millions de cet énorme budget du développement du pays. Les autres villes selon l'importance de leur budget de construction sont Régina, Brandon, Moose-Jaw, Calgary, Edmonton, Victoria et Vancouver.

Le développement de l'Ouest

Winnipeg. — On évalue à trente millions de piastres la valeur

Le Canada et l'Allemagne

Londres.—Le correspondant du "Standard" à Berlin télégraphie que le "Prince Oscar", le premier steamer de la nouvelle ligne Kanada, partira pour Halifax le 19 de ce mois. La ligne Kanada ne transporte que des passagers d'entrepont, et comme il n'y a pas de communication directe pour une meilleure classe de voyageurs allant au Canada, ce système sera bientôt modifié. Il a été décrété que le Canada doit être gagné et concilié, et aucun effort ne sera épargné pour établir de meilleures relations entre les deux pays.

LA SEMAINE PARLEMENTAIRE

LA SEMAINE PARLEMENTAIRE

Coup d'oeil sur les dernières séances

La semaine dernière, féconde en intéressantes discussions, a été par contre très peu productive, si on la compare aux semaines de début.

De fait, il convient de noter que le travail sessionnel n'est plus marqué de la rapidité qui l'a signalé au commencement de la session, et que les hors-d'oeuvre, sous forme de discussions préalables à l'examen des subsides ou d'interpellations, se multiplient au point d'occuper une bonne partie du temps de la Chambre.

L'opposition se fait plus combative, quoique, jusqu'à date, elle n'ait laissé entrevoir aucune aversion radicale pour quelqu'une des mesures du gouvernement.

Mais les motions pour subsides sont de plus en plus l'occasion de discussions indépendantes et d'observations personnelles, dont la profusion, aux cessions passées, a coûté tant de temps.

Nous ne prétendons pas qu'il y ait encore abus; mais on sent que la possibilité de l'abus se fait plus prochaine qu'il y a quinze jours.

Il n'y a belle journée qui ne prenne fin, ni parfaites dispositions qui ne s'altèrent.

Après avoir marqué où on en est du travail gouvernemental, nous ne retiendrons des nombreuses questions soulevées par les députés ,au cours de la semaine, que celles qui méritent d'être retenues.

L'Intercolonial

Lundi soir, l'hon. M. Emmerson, ex-ministre des chemins de fer, a prononcé un discours très long recommandant au gouvernement d'étendre la sphère d'influence de l'Intercolonial en obtenant le contrôle des embranchements se raccordant actuellement à ce chemin de fer et pouvant contribuer à l'alimentation de son trafic.

L'hon. M. Emmerson se prononça ouvertement contre la vente de l'Intercolonial: on connaissait déjà son sentiment à cet égard.

Loin de se défaire de ce chemin de fer, dit M. Emmerson, le gouvernement doit s'occuper de l'étendre le plus possible.

Seuls, quelques députés libéraux ont parlé à la suite de M. Emmerson, tous dans le même sens.

L'hon. M. Graham remit à plus tard sa réponse sur la question: il la traitera en détail lors de son discours sur les affaires de l'Intercolonial.

Il est admis, cependant, que tout projet de vente ou de location est en ce moment hors d'actualité: et il se peut que le ministre ne touche pas ce point.

La Milice Canadienne

Mardi, Sir Frederick Borden a parlé longuement de la milice canadienne.

1o. Il importe de donner au service de la milice canadienne une attention beaucoup plus considérable, maintenant que nous possédons un corps permanent d'officiers capables de veiller à l'entrainement militaire d'un service actif très nombreux.

2o. Les crédits de l'année sont de $636,000 au-dessous de l'an passé, pour faire meilleure face à la crise financière et dans ce but seul;

3o. L'idéal vers lequel marche le département est de pouvoir obtenir, en cas de nécessité, la mobilisation de 100,000 hommes au Canada, avec une réserve de munitions ,etc., pour 100,000 hommes additionnels.

4o. La constitution de l'Etat-Major impérial, décidée à la dernière Conférence Coloniale de Londres doit être approuvée par le Canada; mais il est entendu que cette constitution n'affectera en rien notre autonomie.

Il y a là beaucoup de "matière à penser," comme disent les Anglais.

Quelques projets de loi.

L'hon. M. Aylesworth a présenté, lundi, un bill pour soumettre le bureau d'enregistrement de la Cour de l'Echiquier à la nouvelle loi du service civil.

Ces deux bills ont été ajoutés à la liste qui commence à se faire plus ample des bills du gouvernement.

Elle est actuellement ainsi formée.

Un bill extensif stipulant de nouveaux règlements d'immigration;

Le bill des assurances, probablement le plus important de la session:

Un bill créant le nouveau département projeté pour les affaires extérieures;

Le bill ci-haut mentionné concernant la Cour de l'Echiquier et un bill de l'hon. M. Brodeur concernant les quais et brise-lames de l'Etat, deux bills d'importance mineure;

Le bill qui suivra la résolution adoptée à l'endroit de l'augmentation à accorder aux employés du service civil intérieur;

Une résolution augmentant la subvention du gouvernement à une compagnie transatlantique franco-canadienne, qu'on n'a pas encore discutée définitivement.

Et le bill présenté, jeudi, par l'hon. M. Graham concernant les traverses à niveau des voies ferrées.

La liste est assez ample, on le voit, et plusieurs bills viendront s'y ajouter, dont celui de l'extension des provinces qui soulèvera peut-être une longue discussion.

AU SENAT

Le Sénat, a siégé régulièrement cette semaine, sans qu'il y ait à relever rien de bien saillant dans les discussions qu'il a fournies.

A noter cependant, l'opinion du sénateur Ross qu'on a suffisamment discuté la question de réforme du Sénat, et que ce sera temps perdu d'y revenir jusqu'à ce qu'un gouvernement propose une réforme définie et sérieuse.

LE "SAMEDI."

Numéro du 27 mars.

Extrait du sommaire: Carnet éditorial sur l'eau que nous buvons et sur la fausseté des mots historiques; Tribune politique: Idées libérales et Entretiens conservateurs; Vers: Mes deux filles; Mots d'esprit et Coups de piton, illustrés; Pages féminines et patrons de mode avec coupon; littérature humoristique et sentimentale; Suites illustrées; Par-ci. Par-là. Recettes. Notes Encyclopédiques. Actualités théâtrales, Casse-tête chinois. Devinette. Suite de l'émouvant feuilleton: Le mort qui parle, par P. Bertnay et autres matières intéressantes. 5c au Canada et 7c à l'étranger. Poirier, Bessette & Cie, éditeurs-propriétaires, 200, boul. St-Laurent, Montréal.

FEUILLETON DU COURRIER DE L'OUEST

L'HERITIER D'HUMBERT II

par
KARL-HOSTAIN



No. 2

(Suite)

—Traitez l'enfant selon votre bon plaisir, Monseigneur; s'il n'est point dauphin de Viennois, qu'il soit du moins bon sujet et parent fidèle. C'est là du reste tout l'apanage que je puis lui donner; son nom et les fiers principes de ses ancêtres. — Mais fils d'Albon il ne peut servir que chez un d'Albon, c'est pourquoi mon cousin, je vous ai amené l'unique héritier de notre race éteinte, afin que vous preniez sous votre sauvegarde celui qui porte votre nom.

—C'est vrai, murmura le dauphin songeur. Comme Dieu a frappé notre illustre maison, Eudes! Un enfant, un seul, pour soutenir la gloire de ces douze preux qui furent nos pères!...

—Oui, un seul, Monseigneur, à part quelques parents éloignés ou non légitimes. Hélas! il est dur à mon orgueil de prince, de songer que lorsque vous et moi dormirons à notre tour sous la dalle funèbre de St-André, dans le aveau des ancêtres, l'avenir de notre race sera enseveli à jamais sous la pierre du tombeau!

—Ah! ne vous plaignez pas, Eudes; vous qui avez un fils pour perpétuer le sang et la couronne d'Albon.

Le Bedes de Viennois fixa son noble parent de son regard étrange, où il y avait de la colère, de la fierté, de l'ironie.

—Et le traité de Sainte-Colombe (1), Monseigneur?...

Le mot était incisif. Humbert inclina la tête et pâlit.

—Oui, Eudes; Philippe de Valois veut ma province pour apanage de l'héritier de France, j'ai signé une abdication en faveur du duc d'Orléans pour le cas où je viendrais à mourir sans laisser de fils... Mais, reprit le souverain après une pause, du jour où j'adopte comme tel, le descendant de Viennois, j'annule le traité, mon cousin.

Le vieux sire s'avança de quelques pas. Le trône d'Humbert II disparaissait à demi sous l'ombre projetée par les lourdes tentures, et les vitraux peints ne laissaient pénétrer qu'un jour terne et grisâtre dans la vaste salle aux lambris sculptés. Il apparut soudain debout en face du souverain, ce vieux géant des montagnes et redressant sa taille maigre que les soucis avaient courbée avant l'heure.

—Par Saint Georges, patron de notre race, je veux voir si vous parlez de vérité, messire Dauphin! Je veux savoir si vous aurez le courage de rompre le traité qui livre une terre fière et indépendante jusqu'ici au pouvoir d'un roi avide! — Je veux savoir si vous préférerez l'héritier légitime de votre nom à un prince étranger! — Je veux savoir enfin, si nous devons attendre de vous l'asservissement ou la liberté?..

Le Dauphin ne répondit pas; cette hardiesse hautaine le troublait; ce que le sire d'Albon lui disait à cette heure, Humbert se l'était souvent dit à lui-même.

Ce prince inconstant, irrésolu; dont les historiens n'ont jamais pu expliquer le caractère étrange et fantasque, ce prince aimait cependant ses sujets, son pays et sa race. Dans ses actes d'une perpétuelle contradiction, une idée fixe survivait; il voulait la grandeur du Dauphiné, et la puissance de ses souverains.

Les yeux mornes du Dauphin se fixèrent de nouveau sur Jehan qui attendait, debout, fier et beau sous son armure étincelante, que ses deux parents eussent fixé sa destinée. L'enfant avait levé sa visière, et son visage pâle se détachait nettement sur les boiseries de chêne, une de ses mains gantée de fer s'appuyait sur le pommeau d'une petite épée tandis que l'autre soutenait la bannière d'Albon.

Soudain le prince se leva, le regard ému, les mains tendues vers le vieux montagnard. Il descendit rapidement les marches du trône.

—Mon cousin, Dieu m'a cruellement éprouvé en m'enlevant l'héritier et le soutien de mes états... Aujourd'hui, il m'envoie votre fils afin de greffer le jeune arbre sur le tronc sans rameau; je ne serai pas rebelle aux volontés de Dieu.

—Puisse André de Viennois revivre dans Jehan d'Albon, puisse le Dauphiné voir encore une ère de gloire, puisse la couronne qui m'accable, et blanchit mes cheveux, ne pas peser trop lourde sur le front de cet enfant!

Le prince prit un parchemin, écrivit quelques mots, scella avec l'anneau qu'il portait au doigt, et le tendant à Eudes:

—Ceci est une promesse en faveur de votre fils; dès ce jour, je vais m'occuper de rompre le traité qui me lie au roi de France, et je veux que Jehan d'Albon habite ce palais, afin d'apprendre, sous mes yeux, à devenir un vaillant guerrier en même temps qu'un souverain digne des aïeux.

. . . .

Le lendemain, à l'aube, Eudes de Viennois, sire d'Albon, regagnait seul avec deux de ces hommes d'armes sa montagne escarpée; sa physionomie n'avait rien perdu de sa dureté sauvage, mais par instant un sourire passait sur ses lèvres minces: "Jehan, héritier d'Humbert II, dauphin de Viennois, prince du Brianconnais et marquis de Césane... Ah! mon but est atteint, puisque je fais prendre à mon fils la place que depuis longtemps nous eussions dû occuper.

II

Six années s'écoulèrent. Le dauphin entreprit contre les Turcs, dont les hordes barbares envahissaient l'Asie Mineure, une croisade qui ne donna aucun résultat final, et pendant laquelle mourut, à Rhodes, Marie des Beaux, son épouse, qui l'aimait tendrement, dit la chronique.

Puis il revint dans ses états, gouvernés en son absence par l'Archevêque de Lyon, Henri de Villars. La famine, la peste, et le désarroi des finances l'y attendaient.

Avec lui, revint à Grenoble, un jeune écuyer qui portait avec gloire les armes d'Albon écartelées sur son écu, et dans lequel on reconnaissait vite, l'enfant un peu frêle du comte Eudes.

Malgré son apparence délicate, le dernier descendant de Guigues VII avait illustré sa race sur les champs de Smyrne. Il avait dix-sept ans; c'était vraiment le plus noble seigneur de l'armée delphinale, et il en était aussi le plus doux, le plus aimé.

Mais Humbert II lassé à jamais des grandeurs humaines, sombre, taciturne, farouche, ayant vainement signé des traités et recherché des mariages, se laissa enfin entraîner à un parti décisif.

Peu de temps s'était écoulé depuis la croisade, lorsqu'une ordonnance du dauphin réunit à Lyon les plus puissants barons de sa province. La salle d'honneur du couvent des Jacobins était somptueusement parée. Sous le dais aux armes de France, le dauphin revêtu des insignes de sa puissance: le sceptre, l'anneau, la couronne et l'épée, attendait debout, anxieux et pensif.

Autour de lui, rigides sous leurs armures, les seigneurs se demandaient avec inquiétude le but de cette réunion.

Dans l'angle formé par le trône, près d'une fenêtre en ogive, s'apercevaient vaguement les robes de quelques moines. A la droite d'Humbert, un grand vieillard, vêtu de bure blanche, la tête rasée, les mains croisées sur sa poitrine, priait silencieusement. Un moine debout près de lui, soutenait l'évangile lamé d'or. De temps à autre, le souverain tournait vers eux son visage pâli par une souffrance secrète. L'un des religieux était Jehan de Birel, général des Chartreux et ami personnel du Dauphin; l'autre le prieur de l'ordre de Saint Dominique. A gauche: se tenaient les conseillers du prince: Amblard de Beaumont, et François de Parme, sire d'Apremont, son chancelier, tous deux revêtus de cottes et de manteaux aux couleurs de France.

Au bas du trône, un genou à terre, Jehan d'Albon soutenait la bannière de Saint-Georges.

Un silence lourd régnait sous les vastes lambris, un de ces silences qui précèdent les violentes tempêtes, une agitation de mauvais augure courait parmi les barons; on sentait qu'un événement solennel allait s'accomplir.

Tout à coup un grand tumulte se fit au dehors; les cors sonnaient des airs guerriers, les chevaux hennissaient en frappant le sol de leurs sabots. Les preux se redressèrent frémissants, l'oreille au guet, le regard terrible. Le bruit se rapprochait de plus en plus, les portières se soulevèrent et un brillant cortège défila dans la salle; c'étaient les pairs, les ducs et les barons de la cour de France. Et là-bas, tout au bout, ces deux chevaliers vêtus d'un pourpoint bleu et or, dont l'un portait une couronne ducale sur la tête en guise de chaperon; c'étaient le futur héritier de Philippe VI, Jean de Normandie et son fils Charles de France.

Humbert descendit les degrés du trône et tendit sa main aux princes français en leur souhaitant la bienvenue; pendant ce temps, les beaux seigneurs de Philippe VI promenaient autour d'eux un regard d'insolent dédain, et vinrent se ranger en deux files devant les chevaliers bardés de fer.

Un grondement sourd vibra dans la salle. On vit soudain ondoyer les plumes des cimiers, les gantelets d'argent se crisper sur la poignée des épées. On entendit le bruit du fer se heurtant contre le fer; il y eut une minute d'angoisse et d'attente, puis Hugues de Morges, le plus fier paladin de l'époque se dressa debout au milieu de l'assemblée, son épée nue d'une main, et dit, avec un geste de suprême défi, de suprême colère:

—Messieurs de la cour de France, faites place aux fils des preux! Jehan de Normandie comprit le danger, il se retourna vers les siens domptant de son loyal regard l'orgueil frémissant de ses barons.

La brillante escorte hésita un instant puis vint enfin se ranger après les chevaliers d'Humbert.

Debout au sommet de l'estrade, le Dauphin contemplait avec amertume l'attitude hostile de ses guerriers, et un regret passa dans ses yeux.

—Mon cousin de Viennois, dit le duc, voici celui que vous avez daigné choisir pour votre successeur.

Charles de France, gravissant les degrés du trône, vint ployer les genoux devant Humbert.

Humbert se pencha, releva le jeune prince, lui conféra l'investiture de ses états par l'épée et par l'anneau et lui mit au front la couronne des Dauphins.

Puis prenant lui-même la bannière de Saint-Georges des mains de l'écuyer, il la présenta au fils de France.

En cet instant, Jehan d'Albon se redressa et fixa longuement son rival.

Celui qui devait monter un jour sur le trône sous le nom de Charles V, celui qui devait dans son règne glorieux par la valeur des Dugueslin et des Clisson, était un jeune chevalier mince et pâle, au regard sérieux, qui semblait mériter déjà ce surnom de sage que devait plus tard lui décerner son peuple.

Un indéfinissable sourire erra un instant sur les lèvres fines du prince déshérité, puis son oeil noir se voila de tristesse.

Cependant, Humbert prenant son héritier par la main le fit asseoir sur le trône où les dauphins se mêlaient aux fleurs de lys, puis se dépouillant de son manteau d'hermine il l'aggrafa au cou du jeune souverain et lui mit aux mains le sceptre d'or.

L'investiture était commencée.

Le prince déchu de son pouvoir et de ses biens contemplait d'un regard morne le fils de France revêtu à jamais des insignes royaux de ses ancêtres.

Suite à la page 5



Prière d'adresser toute communication concernant le Coin Féminin à Magali, Courrier de l'Ouest, Edmonton, Alta.

CHRONIQUE

EN PASSANT

Un délicieux petit conte anglais, lu il y a bien longtemps, me revient souvent à la mémoire, à ces heures grises, où, très las, mécontent de soi, on est disposé à critiquer les dispositions de la mystérieuse Providence.

Cette histoire, je ne l'ai pas inventée, mais elle est devenue mienne parce qu'elle est mon amie, une petite aide qui surgit à la minute précise où sa voix peut prévenir un murmure et éclairer les coins sombres de l'âme où se groupent toutes les questions insolubles.

Sur les bords d'une rivière, il y avait une poignée d'argile; c'était de l'argile commune et lourde, mais elle était rempli d'orgueil, et ayant une haute idée de sa valeur, elle rêvait d'emplir le monde de sa gloire... quand on l'aurait découverte. Elle vivait dans cette attente.

Dans le clair soleil du printemps, les arbres devisaient ensemble de leur enivrement des derniers jours, quand la forêt constellée d'émeraudes et de rubis était caressée par les nuages vaporeux de mai qui passait en faisant se dérouler les bourgeons. Les fleurs, ravies et surprises de leur beauté, se contemplaient; la rivière, délivrée des étreintes glacées du rude Hiver, chantait sa délivrance et rapide, ivre de joie et de liberté, elle courait vers plus d'espace...

Et la poignée d'argile, muette et immobile, sur la rive, entendait toutes ces voix triomphantes et se consolait en se disant: "Mon heure viendra! J'aurai de la beauté et peut-être de la gloire si je sais attendre!"

Un jour, l'argile fut prise et emportée dans un tombereau rempli d'autre argile. Après un voyage pénible, on la jeta dans un immense mortier où elle fut roulée, pétrie, écrasée. Au milieu de cette torture, la pensée qu'une beauté sortirait de sa souffrance la soutenait, mais elle pensa mourir, quand elle fut prise par une meule qui la fit tourner avec une telle rapidité qu'il lui semblait qu'elle volait en atômes. Mais non, un pouvoir étrange la maintenait ensemble, la façonnait, et malgré l'étourdissement elle commença à percevoir qu'elle se transformait et qu'elle prenait une forme.

Puis une main inconnue la plaça dans un four où la chaleur, pénétrante, horrible était plus ardente que toutes les chaleurs de tous les étés réunis qu'elle avait endurés au bord de la petite rivière fraîche et verte!

Mais toujours courageuse, elle éprouvait une confiance grandissante dans sa gloire future. "Je deviendrai une très belle chose puisqu'on se donne tant de peine pour moi:".

Et la cuite terminée, elle fut retirée du four et déposée sur une planche au bord d'un ruisseau ni profond, ni limpide, mais assez clair, cependant, pour refléter les objets qui s'y miraient.

Et alors la poignée d'argile, frémissante d'espoir, aperçut dans sa forme nouvelle, la récompense de sa patience, et de son endurance, le terme de son ambition et de ses grands espoirs!

Elle était devenue un pot de terre, un misérable pot à fleur rouge, droit, hideux!

Indignée, désespérée, elle cria à son créateur inconnu: "Pourquoi m'as-tu fait ainsi!"

Les jours passèrent, des jours de tristesse amère et de révolte, et un soir, le pot à fleur fut rempli de terre et une vilaine petite boule, qui semblait une chose morte, fut placée avec soin au milieu de cette terre humide et collante. Nouvelle indignation!

Mais bientôt, porté dans une serre, le soleil le baigna et il fit qu'on s'occupait de lui avec sollicitude.... et peu de jours après il sentit s'agiter en lui un frisson, comme un espoir de vie nouvelle: il ne comprenait pas ce que c'était, mais il était moins malheureux.

Beaucoup de jours passèrent encore, et la poignée d'argile, sentant toujours l'étrange palpitation, se laissait vivre sachant qu'elle vivait enfin!

Un matin, elle se vit entourée de figures émerveillées, des murmures d'admiratios la tirèrent de sa béate tranquilité. Se penchant vers son voisin elle lui demanda: "Pourquoi me regarde-t-on ainsi"? Et l'autre: Ignores-tu donc que tu portes, un lis royal? Ses pétales sont plus blancs que la neige et son coeur brille comme un or pur. On te regarde parce que cette fleur est une merveille et sa racine est dans ton coeur."

Alors la pauvre petite poignée d'argile fut heureuse. Elle avait été si humiliée et elle avant tant souffert qu'elle n'avait plus d'orgueil; elle n'était pas la beauté, mais elle avait contribué à la faire fleurir, et elle comprenait enfin à quoi avaient servi ses souffrances. Et détachée d'elle-même, elle se complaisait dans la beauté de la fleur royale sortie de toutes ses abjections à elle!

DANIELLE AUBRY.

Aurore Boreale

Lorsque le ciel est pur, par une nuit glacée,
vous voyez dans le Nord paraître des lueurs
d'un blanc d'argent, teinté de très fines couleurs.
Tantôt l'image est fixe et tantôt déplacée:

A nos regards charmés elle change souvent.
Son vaporeux envol revêt toutes les formes,
qui semblent tour à tour petites puis énormes:
spirales s'élevant sous le balai du vent.

C'est un tableau vivant de fantasmagorie,
disparaissant parfois pour apparaître encor,
avec l'immensité lui servant de décor,
présentant des sujets, telle une allégorie.

Ce sont comme les feux d'un phare très lointain,
laissant parmi l'éther leur traîne lumineuse,
Chemin lacté nouveau? Poussière nébuleuse?
Du tout petit matin, le jour très incertain?

Sont-ce des feux follets, tous ses mouvants fantômes,
qui courent voltigeant sur un marais stagnant
reflètant leur image, et soudain s'éteignant,
semblables aux brouillards, se perdent en atomes?

Est-ce parmi les dieux, quand Vénus Astarté,
coquette se mirant et faisant sa toilette
se farde le minois, secouant sa houpette,
de la poudre de riz qui s'envole en clarté?

Peut-être que Zéphyr par malice combine,
dans le cours affolé de ses grands tourbillons,
la blouse longue avec les petits cotillons
des défunts regrettés Pierrot et Colombine?

Ou bien, dansant, tournant de toutes les façons
dans le firmament noir, une nouvelle Loïe
agite ses foulards de gazes et de soie,
ayant pour projecteurs les reflets des glaçons?

Voilà ce que je vois dans l'idéal mirage
de ces glaces du Nord, gemmes étincelants
voguant dans l'inconnu, qui vont s'amoncelant,
et se heurtant enfin sombrent dans un naufrage.

EGLANTINE.

PETIT COURRIER

Giseline. — Loin de moi la pensée de charger encore votre vie laborieuse: les notes me seront agréables à recevoir lorsque vous pourrez m'assurer que leur rédaction ne vous occasionne aucun surcroit de travail.

Votre sincérité n'est point mise en doute, seulement vous me permettrez de croire que votre bienveillance l'influence grandement. L'auteur de la "femme de demain" est française; j'aime aussi sa plume fine, un brin frondeuse. Vous dire mon secret? Jamais, ma Giseline! Je vous permets seulement d'en recueillir les miettes, ici et là, entre les lignes. Et vous êtes si fine!

N'oubliez pas l'âmie de l'Ouest, toujours heureuse de vous retrouver. Bonjour affectueux.

Combien? — Voulez-vous me permettre de communiquer votre lettre à un religieux de mes amis? Il vous éclairera sur cette question hors de ma compétence.

On emploie indifféremment les deux. Je ne devine point pourquoi cette personne s'est moquée de vous.

Ai-je besoin de vous affirmer que vous êtes accueillie avec plaisir?

Jeannette. — Chacune son tour! Je ne me plains pas et vous envoie aussi affectueusement le "point final" réclamé!

En quelques mots vous tracez tout un programme. Il y a longtemps que j'ai découvert votre esprit de synthèse.

Dites à votre cadette que je la taquinerai prochainement sur ce que nous savons toutes les trois.

Médy. — Le portrait est gracieux, et je me sens toute disposée à aimer beaucoup l'original.

Ne mettez pas toute votre joie dans cette espérance, si elle venait à faire faillite vous briseriez vos ailes, ma chère petite, en tombant de ce ciel.

Je suis une fanatique de la volonté? Est-ce un reproche que vous m'adressez? J'attends votre réponse pour m'expliquer là-dessus.

La promesse d'amitié est inscrite au grand livre. Au revoir.

Rayon d'espoir. — Votre gentille carte a été reçue avec grand plaisir, en attendant la longue lettre "qui doit m'étonner." Je ne cherche point à deviner pour avoir le plaisir entier de la surprise. Quel dommage que tous les secrets de petites filles se ressemblent! Malgré moi, il me semble que je brûle!

Jessie. — Vous maniez le français avec une réelle facilité, j'ai à croire que vous êtes étrangère. Merci pour les termes délicats qui peignent votre intérêt affectueux au coin. J'espère trouver cette correspondante que vous me demandez. Accepteriez-vous de faire la correction de ses lettres en anglais? Au revoir et merci.

Près du foyer. — Comment vous remercierez pour cette intention qui m'a profondement touchée.

Je songe à réaliser votre désir; faites-moi crédit d'un peu de temps.

On a deviné presque juste. Je suis curieuse de savoir comment on a pu percer le pseudo; je ne connais personne dans votre lointaine contrée. Bon souvenir.

Marguerite des B. — Votre lettre me parvient trop tard pour ce courrier.

Attendez-moi à la semaine prochaine. Amitiés.

MAGALI.

RECETTES UTILES

Bigoudis Américains

Pour faire de jolies boucles à nos fillettes, il est préférable d'employer le système américain, supérieur à tous les genres de bigoudis, qu'ils soient en fer ou en cuir. On emploie tout simplement un chiffon mou pour rouler les cheveux des enfants. Ce système produit les meilleurs résultats avec un peu d'habitude, on arrive à s'en servir très facilement. On découpe dans un vieux linge des bandes longues de 6 à 8 pouces, larges de 2 à 3, selon l'épaisseur des cheveux. On prend une mèche et on roule dans le linge resté à plat, depuis la pointe jusqu'à la racine; puis, on renoue les deux bouts du linge, en serrant légèrement. Les cheveux sont parfaitement bouclés, et la petite tête est beaucoup moins gênée qu'avec tout autre moyen.

CREPES ROULEES

Trois oeufs, même poids de sucre, de farine de froment, de beurre frais. Mélangez sucre et farine, cassez les oeufs, remuez en ajoutant le beurre tiède. Faites chauffer une poêle, graissez-la bien et tenez-la un peu en pente; prenez une cuillerée de pâte, laissez-la couler dans la poêle, en donnant à la cuillère un mouvement de va-et-vient, pour que la pâte se répande uniformément et en couche légère. Dès que la crêpe est dorée, détachez-la avec un couteau, enroulez-la autour de la lame et déposez-la sur un plat. Ces crêpes sont très bonnes chaudes, et non moins bonnes froides. On peut les conserver au moins 8 jours en ayant soin de les mettre dans une boîte de fer-blanc.

NETTOYAGE DES BIJOUX

Pour nettoyer les bijoux en or, trempez une brosse douce dans de l'eau, frottez doucement avec du savon les objets à nettoyer pendant une ou deux minutes; lavez-les à grande eau, essuyez-les et mettez-les auprès du feu jusqu'à ce qu'ils soient bien secs. Faites ensuite brûler un morceau de pain, réduisez-le en poudre très fine et frottez-en vos bijoux avec un cuir doux. Vous pouvez aussi leur rendre l'éclat primitif en les lavant avec un peu d'ammoniaque caustique; rincez vite et essuyez. Les bijoux en jais se nettoient avec de la mie de pain qu'on introduit en pressant dans les courbes et les creux; on frotte ensuite avec de la flanelle. Pour les bijoux d'acier, employez de la suie ou du blanc d'Espagne délayé dans du vinaigre. Ces bijoux craignent beaucoup l'humidité qui les rouille; aussi faut-il toujours les envelopper dans du papier de soie.

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 Hebdomadaire

Publié à Edmonton, Canada, par la compagnie de publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers, 654 deuxième rue, Tel. 1675.

ABONNEMENT — Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an; Canada, $1 par an; Europe, $2 par an. L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au: Courrier de l'Ouest, Tiroir 50, Edmonton, Canada.

JEUDI 25 MARS, 1909.

Les elections provinciales

Un triomphe pour le ministère Rutherford

Comme tout le faisait présager, le ministère Rutherford sort victorieux de la lutte. Tous les ministres sont réélus, et trente-quatre ou trente-cinq sièges appartiennent à ses partisans. Dans les deux circonscriptions d'Athabasca et de la Rivière à la Paix, où les élections n'ont lieu qu'en juin prochain, on ne s'attend pas à une opposition de la part des conservateurs. De sorte que le Gouvernement peut compter sur une majorité d'une trentaine de voix dans la nouvelle Législature. C'est une victoire splendide, dont le Cabinet Rutherford a lieu d'être fier.

C'est aussi un succès bien mérité. Depuis trois ans et demi en effet, l'hon. M. Rutherford et ses collègues ont donné à la Province une administration progressive et honnête qui fait l'admiration de tout le pays. Mais le Cabinet Rutherford a su surtout se rendre populaire, et c'est ce qui lui vaut aujourd'hui cette immense majorité. En se faisant en effet le champion des classes moins avantagées, en veillant principalement aux intérêts de la masse, il s'est assuré l'appui des unions ouvrières et de la population agricole, sans distinction de partis; et, en même temps, il a su s'attirer les sympathies des capitalistes et des corporations, par sa politique d'initiative et son administration intègre et prudente.

Les majorités considérables que tous les ministres commandent dans leurs propres circonscriptions témoignent éloquemment aussi de la popularité personnelle des membres du Cabinet, et de la confiance qu'ils inspirent à leurs électeurs.

Nous sommes particulièrement heureux de constater le brillant succès qu'a remporté l'hon. M. Cross dans la Capitale. La ville d'Edmonton, en l'élisant à la tête de la liste électorale, et avec la majorité la plus considérable de la Province, a prouvé qu'elle sait reconnaître la haute valeur de notre jeune ministre de la justice et les immenses services qu'il a déjà rendus à l'Alberta.

Le nouveau depute de St-Albert

M. LUCIEN BOUDREAU

Nous sommes heureux d'apprendre l'élection de M. Lucien Boudreau comme représentant de la circonscription de St-Albert à la Législature provinciale.

M. Boudreau, depuis une dizaine d'années qu'il habite la ville de St-Albert, n'a cessé de témoigner le plus grand intérêt et de prendre la part la plus active aux affaires de son comté. Comme conseiller municipal durant plusieurs années, et, plus récemment, comme maire de St-Albert, il a montré, par le temps et le travail qu'il a sacrifiés sans compter, qu'il avait à coeur la prospérité de sa ville et du district tout entier.

Il a su également, par son affabilité, sa courtoisie, et sa grande générosité, proverbiale dans le comté, se faire une foule d'amis dévoués, tant à Edmonton, que dans le district qui vient de l'élire; et si tous n'ont pu contribuer à son élection, en lui prêtant main forte dans la lutte, tous, du moins, seront heureux du succès qu'il remporte aujourd'hui.

Maintenant que la lutte est terminée, nous sommes certains que M. Boudreau saura oublier ses adversaires d'hier, pour ne voir en eux, tout comme dans ceux qui lui ont donné leur appui, que des électeurs de la circonscription de St-Albert qu'il représentera tous également à la Chambre provinciale. Et nous sommes assurés qu'il traitera aussi tous les centres du district avec impartialité et sans préférence pour ceux qui ont pu lui accorder une majorité plus considérable.

Nous félicitons cordialement le nouveau député de St-Albert, dont la famille a déjà donné au pays des hommes distingués, et nous n'hésitons pas à affirmer qu'il représentera dignement et utilement la circonscription qui l'a élu, et qu'il saura aussi, à l'occasion, appuyer son collègue, M. Lessard, s'il est jamais question des droits de la minorité canadienne-française.

Le pret au G. T. P.

Sa nécessité, son importance pour le pays, sa sécurité

Pourquoi le Canada prêterait-il $10,000,000 au Grand Tronc Pacifique?

[illegible] quelques raisons qui nous [illegible] sérieuses:

La [illegible] Tronc Pacifique avait [illegible] construire à ses frais le [illegible] Transcontinental National qui s'étendra de Winnipeg vers l'Ouest, jusqu'à la côte du Pacifique.

La section des Prairies, comprise dans ce tronçon, est déjà, pour une bonne moitié, construite et en exploitation.

Seulement, à raison du renchérissement de la main-d'oeuvre et des matériaux, à raison aussi de ce qu'on a voulu en faire une voie ferrée de tout premier ordre, cette section des Prairies, dont on avait évalué le coût, à $18,000 du mille, a coûté, en moyenne, $32,000 du mille.

Le gouvernement n'a garanti que les deux tiers du coût d'après la première évaluation: soit au maximum $13,000 du mille. Et la compagnie, au lieu d'avoir à fournir elle-même $5,000 par mille, comme on le croyait alors, a dû financer sur son propre crédit une somme équivalente à $19,000 par mille, ce qui, pour les 700 milles construits, représente $13,300,000.

Les fausses représentations de la presse conservatrice, avant, pendant et après les dernières élections, ont nécessairement affecté le crédit de la compagnie, que les torys représentaient comme incapable de mener son entreprise à bonne fin. Et elle ne peut placer ses obligations en Angleterre en ce moment, qu'à des conditions très onéreuses.

Ces attaques contre le crédit du G. T. P. avaient pour objet, surtout, de discréditer le gouvernement, et de ce chef, le pays doit une sorte de compensation à la compagnie.

L'exécution de l'entreprise du G. T. P. est d'un intérêt immédiat incalculable pour le pays. Des centaines de millions d'acres de terre vont être ouvertes, par cette voie à la colonisation.

Une fois achevée, la ligne du G. T. P. est sûre de donner des résultats financiers profitables et pour le pays et pour ses propres actionnaires.

Et enfin, le Canada sera garanti: 1o par une hypothèque sur un chemin de fer de 700 milles en exploitation, 2o par l'endossement de cette puissante corporation, la compagnie du Grand Tronc.

Le prêt est nécessaire: il est de nature à assurer le succès de l'entreprise et il est parfaitement garanti. Voilà pourquoi nous devons accorder au G. T. P. le prêt de $10,000,000 qu'il nous demande.

A ceux qui trouveraient cette opération d'une trop grande libéralité, on peut répondre que le Pacifique Canadien a été beaucoup plus libéralement, sous le régime conservateur; et que, aujourd'hui, personne ne songe à reprocher ces libéralités dont le pays a été remboursé par un développement et une prospérité inouïs.

"Le Canada."

La langue francaise dans Ontario

Un article d'un journal anglais

Un des maux les plus fréquents qui se retrouvent chez certains de nos compatriotes est le pessimisme, poussé à outrance, sur l'avenir de notre langue, en Canada.

C'est à l'intention de ceux-là que nous donnons ici la traduction d'un article, sur la langue française, publié par un journal anglais de Toronto.

Nos lecteurs verront que, même dans l'anglaise province d'Ontario, l'on sait reconnaître les droits imprescriptibles de la langue des premiers colons canadiens.

"Le français est une des langues officielles du Canada. Les livres bleus et les rapports du "Hansard" sont imprimés en français et en anglais. Tel a toujours été le cas depuis la confédération. Cependant les citoyens de langue anglaise, dans ce pays, ne semblent pas saisir tous les avantages qu'ils pourraient retirer de la connaissance familière des deux langues officielles au Canada.

A Québec, presque tous les hommes d'affaires et les hommes de profession parlent bien l'anglais. Quelques-uns n'ont qu'un léger accent, d'autres parlent aussi bien l'anglais que leur langue maternelle. Les politiciens peuvent suivre les débats à Ottawa, et comprendre tous les discours. Ils peuvent même prononcer des discours à Toronto et parler l'anglais classique. Ceci donne à nos voisins de Québec un immense avantage. Ils peuvent comprendre et apprécier les idées d'Ontario mieux qu'ils n'auraient pu le faire s'ils ne parlaient qu'une seule langue.

Les citoyens de cette province et ceux des autres provinces anglaises ont souvent des préjugés contre leurs compatriotes français. Pour faire disparaître ce préjugé, le meilleur moyen est d'enseigner aux jeunes gens et aux jeunes filles le français, mais non pas comme on le fait ordinairement.

Dans Ontario, on enseigne généralement plus de grammaire, qu'on n'apprend à converser. Il y a beaucoup de gens qui lisent bien le français, mais qui auraient beaucoup de difficulté à converser. Edward Everett Hale disait des progrès d'un de ses élèves en cette langue: "Il peut lire le Code Napoléon, dans le texte original, mais il serait presqu'impossible pour lui de demander un "tire-botte."

Que le système d'écoles françaises et anglaises, tel que décrit par M. Johnson, député provincial de West-Hastings, soit pratique ou non, il est indéniable qu'il est très avantageux de parler facilement le français. On a dit qu'une langue nouvelle fait un homme nouveau. Certainement que cette connaissance élargit ses horizons et le rend capable de connaître les tendances, de comprendre les idéaux et les aspirations, qui restent incompris pour celui qui ne parle qu'une langue.

La connaissance du français n'est pas seulement un grand avantage pour les anglais, au point de vue de la solidarité de la confédération canadienne.

Pendant plusieurs siècles des relations intimes ont existé entre anglais et français.

M. Dick trouvait qu'il lui était impossible, au cours de son mémoire, d'échapper à l'obsession de la tête du roi Charles, de même les écrivains anglais trouvent qu'il est impossible d'écarter le français de la littérature anglaise. Il y est. Il est un peu humiliant de constater que plusieurs d'entre nous ne le comprennent pas. Trop communément dans le Canada anglais l'on rencontre ce tempérament arrogant qui fait mépriser toute autre langue que la langue anglaise et exprimer l'opinion que cette langue seule devrait être officielle au Canada. C'est là un provincialisme étroit qu'on doit rejeter.

La France a fait beaucoup pour l'Amérique du Nord. Les Français ont ouvert le continent à la civilisation.

Leurs descendants sont louables de chérir et de défendre la langue et les traditions de leurs aïeux.

Il y aurait moins de difficulté et de mécontentement entre les deux races si le commerce n'était restreint par l'ignorance et les préjugés qui s'élèvent de cet état de choses.— "Toronto News."

Pointes seches

Hourrah! pour les rouges...

• • •

L'hon. M. Rutherford reste Premier Ministre de l'Alberta: point n'était besoin d'être grand prophète pour le prédire.

• • •

Gloire aux vaincus....

• • •

Et paix à la Législature aux hommes de bonne volonté.

• • •

Le Philosophe commence à croire que l'on aime les élections à St-Albert.

• • •

Lucien a le coeur gai: il y a de quoi....

• • •

Si l'on proposait à M. Rutherford de recommencer les élections. D'ici à la fonte des neiges, il n'y a pas grand chose à faire, surtout chez nous, à la campagne. C'est drôle, il paraît qu'à Edmonton, ils en ont assez. C'est vrai aussi qu'ils sont mieux partagés que nous: ils ont le "Bijou" et les tours de p'tits chars...

• • •

"Le Progrès" a des "Pointes sèches": les pointes sèches font du progrès...

• • •

Le Philosophe de St-Albert, pauvre comme tout philosophe qui se respecte n'a pu se payer un brevet d'inventeur: "sic vos non vobis"....

• • •

Le C. P. R. a réussi à envoyer son avocat à la Chambre: en voilà un qui va travailler dans l'intérêt de la Province...

• • •

1er Problème: Combien de temps Bennett peut-il parler, si on ne l'arrête pas?

• • •

2nd Problème: Comment arrêter Bennett, une fois qu'il a la parole?

• • •

Cushing a été élu malgré l'"Eye Opener"? ou serait-ce plutôt à cause justement de l'"Eye Opener?"

• • •

Ce pauvre Galbraith!...

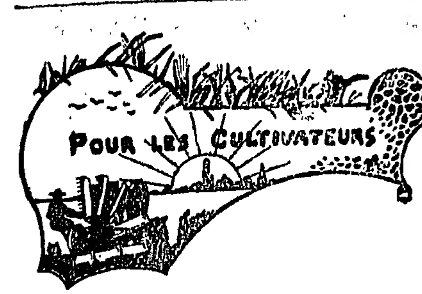
• • •

Prends patience, St-Albert, les élections reviennent tous les cinq ans, et parfois même plus souvent.

• • •

En attendant; le Philosophe songe sérieusement à prendre sa retraite et se dirige vers son tonneau (vide, par malheur!...)—Lucien, ôte-toi de devant mon soleil....

Le Philosophe de St-Albert



A NOS LECTEURS DE LA CAMPAGNE

Nous informons nos lecteurs de la campagne que nous insèrerions, avec plaisir, dans cette page plus spécialement consacrée aux fermiers, les comptes-rendus de sociétés d'agriculture, ou d'associations similaires.

L'expérience de tous, dans les méthodes rationnelles de culture, étant, par là, mise à la portée de chacun, cette rubrique nouvelle ne manquerait pas de devenir une source profitable d'enseignement.

VEGREVILLE

L'assemblée régulière de l'Union locale, No 4, des "Fermiers Unis" d'Alberta, a été tenue à la salle de la ville le 15 mars dernier.

De nombreuses affaires furent conclues. L'achèvement du hall des fermiers est prêt pour une occupation immédiate.

Trente dollars furent votés pour constituer un prix spécial à être décerné pour l'industrie laitière.

M. H. J. Payne fit une conférence très instructive sur les jachères d'été. Il établit que la meilleure méthode pour obtenir un résultat profitable était de labourer le sol peu profondément, immédiatement après le moment des semences, puis de herser, et d'attendre la fin juin pour un labour très profond.

Par ce moyen, la terre est complètement nettoyée de mauvaises herbes.

A la prochaine réunion des fermiers, M. J. E. Mahappy traitera un sujet très intéressant: l'élevage du porc.

Tous les membres de l'Union locale, No 4, sont priés d'y assister.

DE LA TERRE POUR LES NOTRES

D'après les derniers renseignements reçus de part et d'autre sur les ressources agricoles de ce pays, nous avons jugé très opportun de rappeler à nos compatriotes Canadiens-français, que le moment est venu de prendre une décision sérieuse au sujet des homesteads qui restent encore à prendre dans la région du Petit Lac des Esclaves.

Nous conseillons fortement à tous ceux d'entre eux qui auraient une véritable intention de prendre des terres pour eux et leurs familles de ne pas tarder plus longtemps à venir visiter ce pays où il y a encore de très belles terres gratuites à prendre.

Nous encouragerions plus particulièrement les groupes que les colons isolés; ainsi que ceux ayant un petit fond devant eux, plutôt que ceux qui n'en ont point.

Si de nombreuses familles ou des fermiers s'entendant au préalable pour former un centre sont certains de réussir dans l'élevage et la culture en général, on aurait par contre, moins de confiance pour des colons qui resteraient isolés dans une si grande partie de territoire.

Comme nous n'avons malheureusement pas encore d'agent de colonisation pour indiquer la marche à suivre, voici ce qui nous semble le parti à prendre le plus sage: Que ceux qui auraient les intentions sus-mentionnées veuillent bien s'associer pour envoyer deux ou trois d'entre eux comme visiteurs au nom de tous.

Que ces délégués étant nommés ne tardent pas, afin d'être présents sur les lieux pour le commencement des travaux, ce qui les renseignera sur l'époque des semailles et de ce qu'on sème (environ le 20 avril). A ces délégués il sera procuré un guide de confiance, mais à leurs frais, personne n'étant rétribué par aucune société de colonisation, car il n'y en a point. Enfin si le printemps ne convenait pas à plusieurs pour faire cette expédition sur les dernières glaces en avril, (la navigation commence sur les rivières au commencement de mai) on pourrait toujours profiter de l'été pour faire le voyage ou le retarder jusqu'en automne.

Si on veut visiter une plus grande étendue de pays, nous indiquons deux districts particuliers sur la Rivière la Paix. Le premier est sur la Spirit River et l'autre celui du Pouce coupé. Le terrain y est excellent et le climat très chaud en été. Les récoltes ont toujours au moins 15 jours d'avance sur celles d'Edmonton ou des environs. Seulement tous les travaux d'arpentage ne sont pas terminés.

Nous nous faisons un devoir d'avertir nos compatriotes de ne pas hésiter plus longtemps et de ne pas se laisser supplanter par des étrangers de toutes nations qui s'introduisent journellement dans ces contrées à la faveur des sociétés protestantes et cherchent à s'emparer des meilleures places. Du moins nous ne voulons pas qu'il soit dit que nous sommes restés en arrière sur ce point et nous faisons un appel sérieux à ceux des nôtres désireux d'acquérir des terres gratuites.

Dans un avenir très prochain, on verra les chemins de fer sillonner ce pays en divers sens et les Canadiens qui le visiteront auront le plaisir de voir que nous avons servi les intérêts de leur nationalité en les engageant à venir se tailler de beaux domaines dans ces contrées si fertiles et cependant si peu connues.

Le premier point à atteindre en partant d'Edmonton, est Athabasca Landing sur la rivière Athabasca. Le second est le Petit Lac des Esclaves en haut de la rivière des Esclaves et le troisième, Peace River Crossing sur la rivière La Paix. On peut s'y rendre en wagon si l'on veut, car il y a des chemins tout tracés le long des rivières Athabasca et des Esclaves. Le service de la malle se fait régulièrement en wagon une fois par mois. D'Edmonton on se rend en 15 jours jusqu'au terminus à la Rivière La Paix, soit en bateau ou wagon. Les visiteurs constateront qu'on peut faire de l'élevage et de la culture en grand. Les prairies sont immenses et le foin est d'excellente qualité.

Il y a aussi des places très favorisées sous le rapport du bois de construction et de chauffage, ce qui est à considérer pour toute installation agricole.

Pour tous renseignements on peut s'adresser au Dr Boulanger ou à M. Larivière, ou à la Mission Catholique.

Petit Lac des Esclaves.

UN TEMOIN.

La Conservation de nos Richesses Naturelles

L'honorable Sydney Fisher a prononcé un intéressant discours au dîner du Canadian Club, de Montréal. De retour de la conférence de Washington, où il était allé représenter le Canada et y discuter la question de la conservation des richesses naturelles de l'Amérique du Nord, le ministre de l'agriculture ne pouvait choisir un sujet plus intéressant que celui qui a fait l'objet de cette conférence.

L'hon. M. Fisher fit tout d'abord remarquer que cette question est une de celles qui doivent intéresser tous les Canadiens à quelque classe de la société qu'ils appartiennent.

A la conférence de Washington, il y avait des délégués des Etats-Unis, du Mexique, de Terreneuve et du Canada, les quatre grands pays de l'Amérique du Nord. Les résolutions de ce congrès n'ont rien de la nature d'un traité, rien qui puisse lier.

On a surtout insisté sur la nécessité d'arrêter les pertes qui se subissent continuellement sur le continent et de transformer ces pertes en une utilisation propre des ressources ainsi annihilées.

En Canada, dit l'honorable M. Fisher, l'on ne pense pas à l'avenir. La majorité des Canadiens vivent au jour le jour et laissent au lendemain le soin de prendre soin de lui-même. Profitons de l'expérience actuelle des Etats-Unis, et que la prochaine génération canadienne ne se trouve pas dans la situation des Américains d'aujourd'hui.

Des mesures ont déjà été adoptées en Canada pour la préservation de nos forêts au moyen de réserves. Mais si la moyenne actuelle se continue dans l'accord des terres gratuites, dit l'hon. M. Fisher, il ne se sera pas écoulé deux décades qu'il n'y aura plus un seul homestead dans ce que l'on peut appeler la bande fertile du Canada.

Déjà la richesse du sol vierge, qui a donné à notre pays une si considérable récolte de grain, dont la moyenne est plus élevée qu'aux Etats-Unis et en Australie, déjà celle d'un grand nombre de fermes de l'ouest et d'une moyenne alarmante de celles de l'Est, est tout à fait disparue. Partout les fermiers n'ont pas adopté de nouvelles méthodes de culture, la fertilité de la terre est épuisée.

Si nous voulons que le Canada continue à être un pays producteur et exportant les richesses agricoles sur une grande échelle, nous devons adopter les idées de réforme. La population augmente rapidement. Le prochain recensement accusera probablement un chiffre d'environ huit millions et les prochains vingt ans verront probablement ce chiffre s'élever à vingt millions.

Si nous voulons que la situation de ces vingt millions d'habitants du Canada soit aussi prospère que celle des Canadiens d'aujourd'hui, nous devons voir à la conservation de nos ressources de manière à ce que les prochaines générations aient une abondante provision de bois à bon marché, une abondance de terres fertiles pour l'exploitation des produits agricoles qui seront alors comme aujourd'hui le principal item dans la liste de nos articles d'exportation. Nous devons aussi voir à la conservation de nos cours d'eau qui pourront fournir en abondance le précieux liquide dans un état de pureté pour notre usage domestique et dans une quantité suffisante pour aider au développement de nos industries.

Nos ressources minérales devraient aussi attirer l'attention des législateurs, principalement les combustibles. Nous devons voir à ce que ceux-ci ne soient pas épuisés à la fois et qu'on le trouve en aussi grande quantité qu'aujourd'hui.

Nos forêts ne sont pas d'une grande valeur au seul point de vue du bois que l'on peut en tirer. Elles sont comme une éponge gigantesque servant à régulariser le cours de nos rivières. Si les forêts étaient dénudées, un grand nombre de cours d'eau viendraient à sec pendant l'été causant ainsi des dommages considérables.

L'hon. M. Fisher termine par ces paroles: "Si nous savons conserver nos richesses nationales, nous pourrons remettre un bel héritage aux générations futures et faire du Canada un pays aussi prospère au vingtième siècle qu'il l'est aujourd'hui. Si nous savons agissons pas ainsi, nous sommes infidèles à notre devoir et ne faisons pas preuve de ce patriotisme que le Canada est en droit d'attendre de nous tous."

L'Exposition Alaska-Yukon-Pacifique

Seattle (Washington), 25. —Le 1er mars, les travaux d'installation de l'exposition Alaska-Yukon-Pacifique, qui s'ouvrira à Seattle le 1er juin, étaient terminés jusqu'à concurrence de quatre-vingt-dix pour cent. Tous les splendides édifices élevés par la compagnie de l'exposition étaient terminés et prêts à recevoir les articles à exposer et on mettait la dernière main aux édifices construits par le gouvernement des Etats-Unis pour contenir les objets envoyés de l'Alaska, de Hawaii, des Philippines et de la capitale.

Les jardins, qui couvrent une étendue considérable du terrain, commencent à se couvrir de feuillage et de fleurs, et le jour de l'ouverture le terrain présentera un spectacle comme on n'en a jamais vu dans aucune exposition universelle.

Les objets à exposer commencent à arriver par charges de navires et de trains. Les deux derniers steamers arrivés de l'Alaska ont apporté entre autre chose intéressante, $5,000,000 en poussière d'or, telle qu'elle a été retirée des mines du Yukon, de Tanana et de Nome. Cette énorme quantité d'or a été apportée des campements de mineurs par des attelages de chiens dont quelques-uns ont parcouru jusqu'à 1,500 milles avec leur précieuse charge.

L'exposition d'animaux vivants, qui devait être d'abord une simple exposition de la côte du Pacifique, a pris de telles proportions qu'elle sera aussi considérable que n'importe quelle exposition de ce genre dans le pays. Les demandes d'entrées affluent de l'Iowa, de l'Illinois, de l'Indiana, de l'Ohio, et des états voisins, et l'emplacement primitif qui était de 700 pieds par 300, a dû être portée à 1,000 pieds par 1,000.

Les travaux du pavillon canadien avancent rapidement, et notre exposition sera très complète et attrayante.

Le Grand Transcontinental National

Ottawa.—Le rapport des commissaires du chemin de fer Transcontinental National, sur les travaux exécutés pour la construction du nouveau chemin de fer du gouvernement durant les neuf derniers mois de 1908, a été déposé aujourd'hui au Parlement. Durant cette période, les dépenses totales ont été de $18,866,212, portant la dépense totale, jusqu'au 31 décembre dernier, à $45,924,156. A la fin de l'année, le nombre total de milles de nivellement complet était de 667, et on avait posé 309 milles de voie ferrée. La ligne entière de Winnipeg à Moncton est maintenant sous contrat, et les rapports des différentes sections indiquent qu'un progrès satisfaisant est réalisé sur tous les contrats. Le contrat McArthur, pour la section entre Winnipeg et la jonction du lac Supérieur et l'embranchement de Fort William, est terminé jusqu'à concurrence d'à peu près 92 pour cent, et les entrepreneurs ont été avisés que la balance devra être terminée, d'ici au mois de septembre, de façon à permettre, l'automne prochain, le transport du grain de l'Ouest sur cette route.

Le rapport donne un état intéressant de la quantité de terre agricoles, disponibles pour la colonisation situées le long de la ligne. On trouve dans tous les districts de bonnes terres arables le long de la voie ferrée. Leur total est estimé, en chiffres ronds, à onze millions d'acres. Cet estimé, naturellement, ne tient pas compte des terres situées en arrière du voisinage immédiat du chemin de fer et qui peuvent être atteintes par des embranchements.

Un rapport de M. Collingwood Schreiber, ingénieur en chef de la division ouest du Transcontinental National, sur les travaux des sections de prairies et de montagnes, jusqu'au 31 décembre dernier, a été déposé aujourd'hui à la Chambre des Communes.

Dans la section des prairies, entre Winnipeg et un point situé à huit milles et demi de Battle River, 683 1-2 milles de la ligne sont maintenant terminés. On a déjà construit 39 élévateurs et 52 gares de chargement. De Battle River à un point situé à 50 milles à l'ouest d'Edmonton, sept milles de nivellement et de construction de ponts sont pratiquement terminés, et on a commencé la pose des rails. De ce point à Wolfe Creek, le terminus de la section de prairies, 75 pour cent des travaux de nivellement sont terminés.

Dans la section de montagnes, les seuls travaux exécutés jusqu'ici sont sur les premiers cent milles à l'est de Prince Rupert. On avance d'une manière satisfaisante sur l'exécution des contrats de cette section. Le nombre d'hommes employés sur cette section est 1,850, et les entrepreneurs se proposent d'augmenter cet effectif aussitôt que possible.

MARCHE D'EDMONTON.

No. 1 Northern		80c.
No. 2. "		77c.
No. 3. "		74c.
No. 4. "		72c.
No. 5. "		63c.
No. 6. "		53c.
Avoine au minot	25 à	30c.
Avoine Blanche No. 2,		29c.
Avoine Blanche No 3,		28c.
Orge No. 3.		35c.
Orge No. 4.		33c.

Farine au détail.

Capitol— 98 livres	$3.15
Capitol— 49 livres	1.60
Superior —98 livres	2.75
"Strong Baker, 98 lbs.—	$2.75
Straight Grade	2.55
Leader	2.30

ENGRAIS

Gru - 10 0livres	1.15
Son —100 livres	1.05

PLACE DU MARCHE

Ooeufs	55c.
Foin de marais	$6 à $10.
Foin de terre haute	$8. à $12.
Mil	$10 à $14.
Patates, au minot	45 à 60c.
Green feed, la tonne	$7. à $9.

ANIMAUX VIVANTS

Boeufs— la livre,	2¾ à 3c.
Vaches "	2½ à 2¾c.
Veaux "	3 à 4c
Porcs "	5½c.
Moutons "	4½ à 5½c.
Agneaux "	5 à 5½c.

VIANDE PREPAREE

Poulets du printemps	18 à 20c.
Boeuf —au quartier	6 à 7c.
Porc	8 à 9c.
Agneau du printemps	$1.00 à $2.
Mouton	14 à 16c.
Veau	8 à 10c.
Filet de boeuf, la livre	15c.
Rôti " "	8 à12½c.
Porc la livre	12½ à 15c.
Mouton "	16 à20c.
Agneau "	18 à 22c.
Veau "	10 à 18c
Jambon "	18 à20c.
Lard "	20c.

VOLAILLES

Poules —à la livre	10 à 12½c.
Canard, la livre,	16 à 18c.
Dindes "	22 à 25c.

PRIX DIVERS AU DETAIL

Beurre de ferme	25 à 30c.
Beurre de beurrerie	35c.
Oeufs frais	35 à 40c.
Fromage la lb.	20c.
Patates au minot	60c.
Oignons, carottes et salades au paquet	5c.
Choux —à la livre	5c.
Céleri	12½ à 15c.
Oignons séchés, 4 lbs. pour	25c.
Pommes par caisse.	$2.00

L'HERITIER D'HUMBERT II

Suite de la page 2.

Cette couronne était celle du premier comte de Graisivaudan, Guigues le Vieux, premier chef et fondateur de la race, ce sceptre avait été apporté par un fils de la maison de Bourgogne, Hugues III à la dauphine Béatrix; cette épée, dont la poignée, dit-on, renfermait une parcelle du bois de la vraie Croix, était celle de Guigues V et de Jean 1er.

Et tous ces objets, que s'étaient légués des générations de princes, ces objets qui disaient plus éloquemment que des parchemins l'authenticité et la grandeur de la lignée, serviraient à orner désormais les aînés d'une race étrangère!...

Humbert sentit une amertume intense dans son âme, une sorte de regret et de révolte devant le fait accompli; lentement, avec effort, il s'inclina devant celui qu'il avait fait dauphin et prononça le premier le serment de fidélité.

—Comtes et barons, dit-il alors d'une voix émue en se tournant vers l'assemblée, voici Charles de France que Dieu a désigné pour survivre au sang d'Albon. Venez lui jurer l'appui de vos coeurs et de vos épées.

Il n'avait pas achevé qu'un murmure de révolte parcourut les rangs des preux, et que cinq cents lames d'acier se dressaient menaçantes pendant que les orgueilleux vasseaux répondaient d'une seule voix:

—Honni soit celui qui jure!

Le prince se sentit accablé; à l'heure de quitter pour jamais ces rudes seigneurs, au caractère altier, mais dont l'attachement sans borne lui était acquis, il éprouvait une souffrance poignante. Il était prince sans famille et sans états.

—Mes fidèles, reprit-il plus doucement, avec une sorte de solennité pleine de tristesse, vous savez tous que par le traité de l'an de grâce 1343, signé à Sainte-Colombe, j'ai reconnu comme héritier de ma couronne un fils de France.

—Comtes et barons, Dieu m'a ravi ceux que j'aimais, je n'ai plus d'héritier de ma race à vous donner, l'heure est venue de remettre à un prince étranger la province la plus belle qui soit au monde... Mes seigneurs, tôt ou tard il fallait en arriver à cette extrémité, comtes, barons, chevaliers, preux de nos montagnes, au nom de l'obéissance due au souverain, au nom de l'avenir de la province, je vous adjure de venir faire à Charles de France, le serment de vous soumettre à lui.

L'assemblée hésitait visiblement, alors le nouveau dauphin se leva, vint mettre un genoux en terre aux pieds du moine qui tenait l'évangile, et ainsi tourné vers les fiers révoltés, touchant dans sa beauté, sa jeunesse, le long manteau d'hermine qui l'enveloppait, il jura d'un accent solennel de ne jamais violer aucun des privilèges et usages du Dauphiné, puis se relevant, il attendit. Mais les barons, le regard sombre, incarnant dans leur attitude hautaine l'hostilité du pays, tout entier n'eurent qu'un nouveau frémissement de révolte.

(A suivre au prochain numéro.)

VENTE A L'ENCAN

à ST-ALBERT

le MERCREDI 4 AVRIL 1909

D'après les instructions de M. ALCIDE LEVESQUE, qui part pour la Colombie Anglaise, je vendrai sans réserve, les animaux et outils, actuellement sur sa ferme, située à ½ mille de St-Albert sur la route d'Edmonton.

Voyez les drapeaux rouges à la barrière.

12 Chevaux et Juments.

32 bêtes à cornes, 10 porcs, 100 poules et dindes, 75 minots de blé et 100 minots d'orge.

Instruments aratoires de toutes sortes, meubles, poêles, machine à coudre, etc.

REPAS GRATUIT A MIDI.

Conditions de vente: $20.00 et au-dessous comptant, au-dessus de cette somme crédit sera accordé pour 9 mois au xtaux de banque, sur garanties. Versement comptant de 3 p.c. sur le montant des crédits.

Le grain, les porcs et la volaille seront vendus au comptant.

ROBERT SMITH,
Encanteur.
63 Ave. McDougall.
Téléphones 1611 et 1731.

INSTITUTEUR DEMANDE

On demande un instituteur, ou institutrice (institutrice préférée) possédant parfaitement les deux langues, qualifié pour enseigner en Alberta, pour le District Scolaire Champlain No. 1776. Classe ouverte le 1er avril, 1909. S'adresser au Secrétaire et lui spécifier le salaire demandé.

EUG. OUELLET,
Secr.-Trés.
Brosseau, Alta.

Champlain S. D. No 1776.



SOUMISSIONS

Pour fourniture de bœuf

Des soumissions sont demandées par le soussigné pour la fourniture de 30,000 lbs de bœuf, plus ou moins, à être livrées à l'agence indienne près de Stoney Plain entre le 3ième jour de mai prochain et le 31ième jour de mars 1910. Les livraisons devant être faites hedbomadairement et à raison d'environ six têtes par mois à partir du 3 mai prochain.

Des détails complémentaires peuvent être obtenus aux bureaux de poste de Winterburn, Spruce Grove et Stony Plain, ou au bureau de l'Agent des Indiens à la Réserve de Enoch. Les soumissions seront closes le 5 avril prochain à midi.

J. A. MARKLE,
Inspecteur des Agences Indiennes,
Red Deer, Alta.

AUX CONTRACTEURS

Des Soumissions sont demandées pour la construction d'un couvent en briques et béton sur la rue Picard. Les plans et spécifications peuvent être vus au bureaux des soussignés. Les soumissions devront être envoyées avant le 3 avril à midi. On ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

BARNES & GIBBS,
architectes
114 avenue Jasper, O., Edmonton.



VENTE JUDICIAIRE DE TERRE PRES DE LEGAL

En exécution d'un jugement et de l'ordre final de vente, il sera vendu avec l'approbation du Juge de la Cour Suprême, par J. H. Reid, Encanteur, aux salles de vente de Mitchell & Reid, 810 ave Jasper, Edmonton, le 13 avril, à 2 heures de l'après-midi, en un lot, le N.-O. quart de section 30, Township 57, Rang 23, Ouest du 4ième Méridien, Province d'Alberta.

Cette terre est situé à environ 6 milles de Legal et à 2 milles et demi d'une école publique et consiste en 160 acres plus ou moins. Environ 15 acres sont sous culture, 115 acres consiste en terre labourable non-cassée. 30 acres de ladite terre sont en foin excellent sauf une partie basse et marécageuse, 15 acres sont entourés avec poteaux et perches d'épinette rouge. Le sol consiste en une bonne terre glaise de deux pieds d'épaisseur. Les batisses sur la dite terre consistent en une maison de troncs d'épinette de 25x25 pieds, poulailler en bois rond et autre batisse en bois rond également de 10x12 pieds. Il y a deux puits et un creek sur la terre.

La propriété en vente sur la mise à prix de $1,150.00.

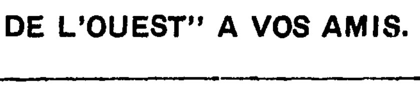
L'acheteur doit déposer aussitôt après la vente un montant de 10 p.c. du prix d'achat, au solliciteur du vendeur, et sous 60 jours, une somme suffisante pour ne laisser dû que 40 p.c. du prix d'achat.

La dite balance de 40 p.c. peut être payée sous le dit délai de 60 jours, ou couverte par un mortgage, sur la dite terre, pris en faveur du demandeur payable en cinq versements annuels de plus l'intérêt, au taux de 8 p.c. par an, sera payé deux fois par an sur la balance encore due. Le mortgage comprendra les prévisions ordinaire et én cas de contestation celle-ci sera réglée par un juge.

Et sur un paiement ou exécution du mortgage, suivant le cas, l'acheteur entrera en possession de la terre.

Sous tous autres rapports, les termes et conditions de vente seront les conditions ordinaires de la Cour Suprême de l'Alberta.

Des renseignements détaillés peuvent être obtenus de M.M. EMERY, NEWELL & BOLTON, avocats, Edmonton, Alberta.



ENVOYEZ LE "COURRIER DE L'OUEST" A VOS AMIS.



Résumé des Réglements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du demandeur.

DEVOIRS.—Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans.

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

En certains districts un homesteader peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3.00 l'âcre et les devoirs sont les suivants: résidence sur l'un ou l'autre homestead de six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres.

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes:

Prix $3.00 l'acre. Devoirs: Résidence de six mois chaque année pendant 3 ans; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

W. W. CORY,
Député ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

NOTES LOCALES.

Personnelles:

Deux aimables membres de la colonie française d'Alberta, M. et Mme Collinet ,sont de retour parmi nous, après avoir passé la saison d'hiver en France.

Nous avons eu le plaisir de rencontrer, la semaine dernière, deux jeunes et énergiques Français: MM. Pierre et Jacques Jardon, de Mont de Marsan, (Landes) qui viennent dans le but de créer une exploitation agricole aux environs de St-Paul des Métis.

Nous leur souhaitons plein succès.

M. A. Auriol, d'High River, était de passage à Edmonton cette semaine.

M. E. Delavault, agent consulaire de France, à Edmonton, est parti le 18 mars dernier pour la France, à bord du paquebot "La Provence."

Pendant son absence les bureaux de l'agence consulaire seront transférés aux bureaux de l'agence de la Compagnie Générale Transatlantique, 24 avenue Jasper E.

M. René Lemarchand, est revenu la semaine dernière d'un voyage de trois mois en France, où il était allé pour attirer l'attention de capitalistes français sur notre province.

Nous sommes heureux d'apprendre que son voyage a été couronné de succès, quelques capitalistes lui ayant promis de venir étudier notre pays dans le courant de l'été.

M. René Lemarchand, au cours de son séjour en France, a eu de nombreuses occasions de s'entretenir avec des hommes influents, qui s'intéressent aux relations commerciales entre les deux pays.

L'opinion générale qu'il a recueilli au sujet du traité de commerce franco-canadien est que celui-ci sera très prochainement signé, le dernier texte élaboré étant à l'avantage mutuel des deux parties.

Suivant M. Lemarchand, la question canadienne s'implante en France de jour en jour, et d'ici à quelques années, notre concitoyen prévoit l'établissement d'un fort courant d'immigration française.

ASSEMBLEE FRANCO-BELGE

Vendredi dernier, 19 mars, sur convocation des membres du comité de l'"Amicale Française" une réunion de tous les Français et Belges de la circonscription électorale d'Edmonton, était organisée dans le but d'adopter un ligne de conduite à la veille des élections provinciales.

La réunion avait lieu aux salons du club des "Jeunes Libéraux" et grâce au dévouement des organisateurs, près de 150 personnes avaient répondu à l'invitation.

On adopta tout d'abord différentes mesures, dans le but de protéger les droits des électeurs. des citoyens présents, puis MM. P. E. Lessard et Léo. Savard firent de brefs discours pour démontrer à l'assistance ce que l'hon C.W. Cross a fait pour sauvegarder les droits de la minorité française; et ils demandèrent pour cela, aux Français et aux Belges, réunis, de lui accorder leur confiance ,ainsi qu'à J. A. McDougall, qui sut donner une impulsion si florissante à la ville.

Une résolution dans ce sens fut adoptée à l'unanimité par l'assistance.

RETRAITE DE CAREME

Une Mission sera prêchée en français, anglais et polonais, dans l'Eglise de l'Immaculée Conception du Dimanche 28 mars au dimanche 11 avril. La première semaine sera consacrée aux gens de langue française et de langue polonaise et la seconde semaine à ceux de langue anglaise.

Les RR. PP. Franciscains du Fort Saskatchewan prêcheront en anglais et en français: le R. P. Kulany, O.M.I., en polonais.

Dimanche, 28 mars, Ouverture de la Retraite.

6.30 P.M.—Sermon polonais.
7.30 P.M.—Bénédiction.
7.45 P.M.—Sermon français.

MATIN

Sermon polonais, 7 A.M.
Messe 8 A.M.
Sermon français, 8.30 A.M.

SOIR

Sermon polonais, 6.30 P.M.
Bénédiction, 7.30 P.M.
Sermon français, 7.45 P.M.

Rév. Père A. Lemarchand,
P.P., O.M.I.

ASSOCIATION ST-JEAN-BAPTISTE D'EDMONTON.

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article "8" de la constitution, que l'assemblée générale annuelle de l'Association, pour l'élection du nouveau Bureau de Direction, aura lieu le dimanche, 4 avril 1909, à trois heures de l'après-midi, à l'Ecole Séparée, Troisième rue.

Tous les membres de l'Association sont instamment priés d'y assister.

Edmonton, 22 mars, 1909.

Le Secrétaire,
LOUIS MADORE.

On demande, de suite une servante sachant faire la cuisine.

S'adresser 445 8ème rue.

CHRONIQUE PARISIENNE.

L'article publié dans "Paris-Canada" par l'honorable M. Hector Fabre, commissaire général à Paris, a été très remarqué. Les considérations développées par M. Fabre sur le traité de commerce franco-canadien ont été reproduites par de nombreux journaux, le "Gaulois," le "Petit Marseillais," le "Petit Provençal," etc.

"Repousserait-on, écrivait l'ho-"norable commissaire général, par "suite de quelques considérations "secondaires, de quelques inté-"rêts subalternes, ce que, dans un "large esprit de tolérance, l'An-"gleterre abandonne?"

Nul doute que cet appel au bon sens n'ait été entendu, et que l'on ne doive pour une part, l'assentiment de la commission sénatoriale, à cet article.

• • •

L'Académie française n'a jamais été si durement éprouvée qu'en ce moment. Les fauteuils vacants, si la série noire continue encore un peu, seront plus nombreux que les fauteuils occupés, et on aura alors quelque peine à trouver de par la France la quantité d'immortels nécessaire.

M. Albert Thomas, de Liège, propose d'ouvrir les portes de l'Académie aux écrivains étrangers qui se sont servis de notre langue avec talent et bonheur. On pourrait rémédier ainsi aux pénuries momentanées et éviter l'admission sous la Coupole de sous-ordres sans importance.

"Rousseau qui était Suisse, dit M. Thomas, le prince de Ligne, qui était Belge; Fréderic le Grand et Grimm, qui étaient Allemands; l'abbé Galiani, qui était Italien; tous ces écrivains, et de très grands, n'auraient pu devenir membres de l'Académie française.

"Et ceux qui sont encore moins étrangers: les Suisses, les Belges, les Lorrains, les Canadiens?

"Quelle gloire pour la plus grande Grance dans le monde, le jour où l'Académie française pourrait nommer quelques membres étrangers à des fauteuils supplémentaires, les recevoir, les haranguer, comme membres de la grande famille qui s'exprime en français, définir nettement leur talent ou leur génie et le rendre visible pour tous!

"Songez que Dante hésita pour savoir s'il n'écrirait pas en français la divine Comédie.

"Quel spectacle pour le monde et pour la France que de voir ces enfants d'une langue commune, réunis par delà les frontières politiques, communier dans leur parler commun!"

Nous renvoyons la proposition fort intéressante de M. Thomas à M. Thureau Dangin, secrétaire perpétuel et gardien des traditions de la noble assemblée, pour qu'il en fasse part à ses collègues. Mais l'Académie, croyez-le bien, n'en est pas encore là!

• • •

M. Paul Théodore Vibert vient d'écrire sur le Canada un volume compact qui est appelé, étant donnée la personnalité de l'auteur, à un grand retentissement. Je l'analyserai à loisir dans ma prochaine chronique.

Du "Soleil."

J. Péricard.

TERRIBLE ACCIDENT A MONTREAL

Un train, lancé à toute vitesse défonce les murs de la gare Windsor.

Montréal. — Le plus épouvantable accident que l'on ait eu à signaler depuis longtemps, vient de se produire, à la gare Windsor, à l'arrivée du train de Sherbrooke Farnham, devant arriver en gare vers 8.30 heures.

Les freins de ce train commencèrent à mal fonctionner à environ 5 milles de Montréal. On esment. Le train lancé à une vitesse de plus de 40 milles à l'heure ,entra dans la gare sans que le mécanicien en puisse maîtriser la vitesse. Il traversa les salles d'attente et alla détruire le mur de revêtement donnant sur la rue Donegana.

Il s'aventura sur la voie No 7 et enfonça trois murs de la gare, pénétrant d'abord dans la salle de toilette des dames, puis dans le salon des dames, et alla s'arrêter dans la salle générale, à 12 pieds du mur extérieur qui se trouve sur la rue Windsor, franchissant ainsi de l'extrémité de la voie, une distance de 125 pieds dans l'édifice. Il y a cinq morts et douze blessés.

Les pertes matérielles dépassent $200,000.

REMERCIEMENTS

Je désire adresser mes remerciements les plus cordiaux à mes amis et à mes partisans, qui m'ont par leur vote et leur influence, permis d'être élu avec une telle majorité.

John A. McDougall.

MM. Crawford et Weeks, qui ont dirigé durant les sept dernières années un important service de vente à l'encan, à Strathcona, et qui sont connus de tout le pays comme vendeurs d'animaux de ferme, ont ouvert un bureau et des salles de ventes à l'encan à Edmonton, 340 Jasper Est (quelques portes à l'ouest du magasin de meubles Blowey-Henry).

Ce service de vente qui s'étend actuellement au sud à l'ouest et à l'est de Strathcona, va comprendre dès à présent le nord et la ville d'Edmonton.

Le gérant Crawford annonce que rien ne sera épargné pour faire du local, qu'ils viennent d'occuper sur la Jasper, la plus moderne salle d'encan de la ville.

NOUVELLES REGIONALES

ST-BRIEUX

Le Révérend Père. Le Flock, curé de St-Brieux est parti ces jours-ci pour la France.

Il s'occupera activement de déterminer une émigration abondante de France en Canada.

Nous espérons que son voyage sera fructueux et qu'il nous ramènera un bon contingent de colons énergiques et travailleurs.

M. Joseph Beauchamp, qui, depuis plus d'un an possède un magasin ici, est venu définitivement s'installer parmi nous.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

Nous apprenons avec regret la maladie grave d'un de nos concitoyens, M. Toulande, père.

Nous offrons toutes nos sympathies à la famille.

WAUCHOPE, Sask.

Nous apprenons avec plaisir la naissance d'une petite fille chez M. Martine, le 27 février. M. et Mme Gaudet furent choisis comme parrain et marraine.

Lundi 8 mars, à 9 heures du matin a eu lieu dans l'église de Wauchope, le mariage de M. Emile Le Tresset et de Melle Elisabeth Saive.

M. Bergstroom fera construire, au printemps, un édifice tout en pierres où il aura ses bureaux. Dans le sous-sol on établira un salle de barbier avec billard.

M. Huybrecht a également l'intention de construire une nouvelle habitation et, l'on nous promet l'établissement d'une nouvelle gare de chemin de fer en remplacement de la petite maisonnette qui fait l'office de station actuellement.

Si vous désirez plaire à vos amis, offrez-leur une boîte de cigare LA PALMA.

Les plus jolies boîtes et les meilleurs cigares en vente.

LE SUCCES APPELLE LE SUCCES

Etant donné le grand nombre de Pianos Nordheimer vendus récemment en Alberta et Saskatchewan, en échange, pour la plus grande partie, de pianos et d'orgues d'occasion, beaucoup de ceux-ci, des meilleures marques, seront vendus à des prix exceptionnels.

Orgues des marques Karn, Bell, Dominion, Thomas, Doherty, etc. de $45 à $85 chaque.

Pianos des marques Dunham, N.Y., Heintzman, Baus & Co., N.Y., Haines, etc., de $235 à $350.

Détails et listes envoyés sur demande.

George H. Suckling, représentant pour l'Alberta des pianos: Nordheimer, Toronto; Steinway, New-York; Haines Bros., New-York et Toronto.

Catalogues sur demande.

Entrepôts d'Edmonton, 612 Deuxième rue, en face du patinoir.